

CCE du 08 février 2007

Les élus ont pu découvrir lors de cette séance plénière de CCE Mme Anne BROCHES, récemment nommée DRH de LCL.

Consultation sur l'accord Formation tout au long de la vie

Après 1 an et 14 réunions de négociation, l'accord « Formation tout au long de la vie » était soumis à l'avis des Organisations Syndicales.

Pour **FO LCL**, nous relevons avec satisfaction les avancées de la Direction sur des points essentiels concernant le DIF (Droit Individuel à la Formation), la fonction tutorale, la formation préalable avant prise de poste, la sensibilisation des managers au parcours de formation. FO LCL a obtenu notamment :

- Droits identiques DIF pour les salariés à temps partiel 50% et plus comme pour les temps pleins,
- Obligation de justifier oralement le refus de DIF.

Néanmoins, un texte n'est pas un aboutissement en soi. Il est légitime que les salariés en bénéficient pleinement. Pour ce faire, il faudra donc que la Direction communique largement afin que chacun puisse s'appropriier ces nouveaux droits, majeurs dans l'évolution d'une carrière.

Comme à l'habitude, **FO LCL** est à votre écoute pour vous assister dans toute démarche liée à cet accord.

Votes : Pour **FO-CFDT-SNB-CFTC** Refus de vote : CGT



Ah... si j'avais eu la formation ...

Rapport de la Commission Activités Sociales

Les élus ont interpellé la Direction sur le questionnaire Alcoologie devant être complété par les hiérarchiques à des fins préventives.

FO LCL a émis ses plus grandes réserves quant au respect de la confidentialité qui doit entourer cette maladie (car il s'agit bien d'une maladie) qui touche des salariés en détresse.

La présentation de ce rapport a donné l'occasion d'évoquer, une nouvelle fois, les frais de rejet qui frappent les comptes des salariés dans une situation financière déjà délicate.

FO LCL a demandé au nouveau Directeur des Ressources Humaines de prendre en compte, enfin, les demandes sans cesse réitérées depuis plusieurs années.

Il paraît pour le moins urgent qu'un point global soit fait sur les conditions et la gestion des comptes CLP.

Aide au logement & Chèque transport

Faisant référence aux difficultés que rencontrent beaucoup de salariés pour se loger dans des conditions supportables, **FO LCL a revendiqué une prime logement** à l'instar de celle qui existe dans certaines Caisses Régionales. En réponse, la Direction nous a indiqué qu'elle venait de procéder à la révision à la hausse des plafonds des prêts 1% logement.

C'est un bon début mais cela ne résout pas tous les problèmes ! Dans le même esprit, nous avons réitéré notre demande formulée en décembre dernier pour la dotation du chèque transport.

A suivre....!

VOUS PARTAGEZ CES IDEES...

...ADHEREZ A



Nom :

Prénom :

Unité :

Adresse :

Code postal :

Ville :

787